



SIVOM DU HAUT COMMINGES
17 avenue de Luchon
31210 GOURDAN POLIGNAN

N° 2024 / 16

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL INTERCOMMUNAL

OBJET : Vote des investissements et subventions sur le Budget GARAGE

L'an deux mille vingt quatre

Le 29 Mai

Le Comité Syndical, légalement convoqué, s'est tenu à la salle des fêtes de Labroquère sous la présidence de Monsieur Serge LARQUÉ.

Etaient présents :

M. MORA - Mme AUBAN - M. BERRE - M. CORTESOGNO - M. GRAIN - Mme STRADERE - M. BALLARIN - Mme EXPOSITO - M. PLANAS - Mme MERIC - M. CHAPOT - M. MORLIERE - M. COLLA - Mme GEVREY - Mme FAVAREL - M. PUIGDELLOSAS - M. BORDERES - M. CASTEX - M LARQUE Alain - M. CARCY - M. SANS - M. BEYT - M. THEBE - Mme FAURE - M. BISTOLFI - M. GAMBONI - M. GARCIA - Mme VIGNEAUX - Mme NAIGEON - Mme LOUGE - M. CHOLET - M. AUGUSTE - Mme WINTERSTEIN - M. SAULNERON - M. MARTINEZ - M. DESERT-LACAY - Mme ECHEVARNE - M. SERRANO - Mme TORRES - M. DOUSSINEAU - M. GRAND - Mme MARTIN - M. SEMENZATO - M. DEU - M. VERDIER - M. PICOT - M. GAVENS - M. SAVAZZI - M. DOUCET - M. MIGLIAVACCA - M BARON - M. CARDAILLAC - Mme CARDAILLAC - Mme MARTIN - M. DUBOUX - Mme BARTHIE - FORTASSIN - Mme GERLAND - M. LOUSTAU - M. CALMEL - Mme DUBOIS - Mme BACHY - M. DEMANGE - M. IBOS - Mme BOSC - M. PORTÉ

Procurations :

Mme CLEMENT a donné procuration à M. Serge LARQUÉ.
M. SARRAUTE a donné procuration à M. SANS.
M. SALVATICO a donné procuration à M. BEYT.
M. RIVAL a donné procuration à M. DEU.
M. SAINT-GERMES a donné procuration à M. CORTESOGNO.
M. DENCAUSSE a donné procuration à M. CHOLET.
Mme RUMEBE a donné procuration à M. AUGUSTE.
M. FRATUS a donné procuration à M. COLLA.
Mme DUHALDE a donné procuration à M. PUIGDELLOSAS.
Mme CEAGLIO a donné procuration à M. SERRANO.
M. MARY a donné procuration à M. CARCY.
Mme TOUZAN a donné procuration à M. GRAND.
Mme LARQUÉ Mélody a donné procuration à Mme ECHEVARNE.
M. SABADIE a donné procuration à Mme TORRES.
M. BARTHIE-FORTASSIN a donné procuration à Mme BARTHE-FORTASSIN Ginette.
M. SOST a donné procuration à M. IBOS.

Date de convocation : 24/05/2024

Monsieur SANS Stéphane a été élu secrétaire.

Monsieur le Président indique au Comité syndical qu'il est nécessaire d'acquérir divers matériels pour le Garage.

Monsieur Le Président présente au Comité Syndical la liste des équipements nécessaires à acquérir pour un montant global de 9 638.73 €uros HT, soit 11 566.47 €uros TTC.

Envoyé en préfecture le 31/05/2024

Reçu en préfecture le 31/05/2024

Publié le

ID : 031-243100328-20240529-2024_16-DE



DESCRIPTION	PRIX HT
Chauffage air pulsé sur roue (énergie fuel)	881.30
Scie à ruban	1 698.00
Masque de soudage grande vision avec écran facial	555.33
Onduleur Mig/Mag	1 389.00
Plasma	3 446.50
Table soudage	1 668.60
TOTAL HT	9 638.73

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical à l'unanimité :

- Approuve et vote l'acquisition des équipements nécessaires pour le Garage
- Sollicite l'aide du Conseil Départemental sous forme de subvention
- Autorise le Président à signer tout document afférent à ce dossier

Vote : Présents : 66 Pour : 74 Contre : - Abstentions : 8 Refus : -

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Pour copie certifiée conforme

Le Président,
LARQUÉ Serge

